

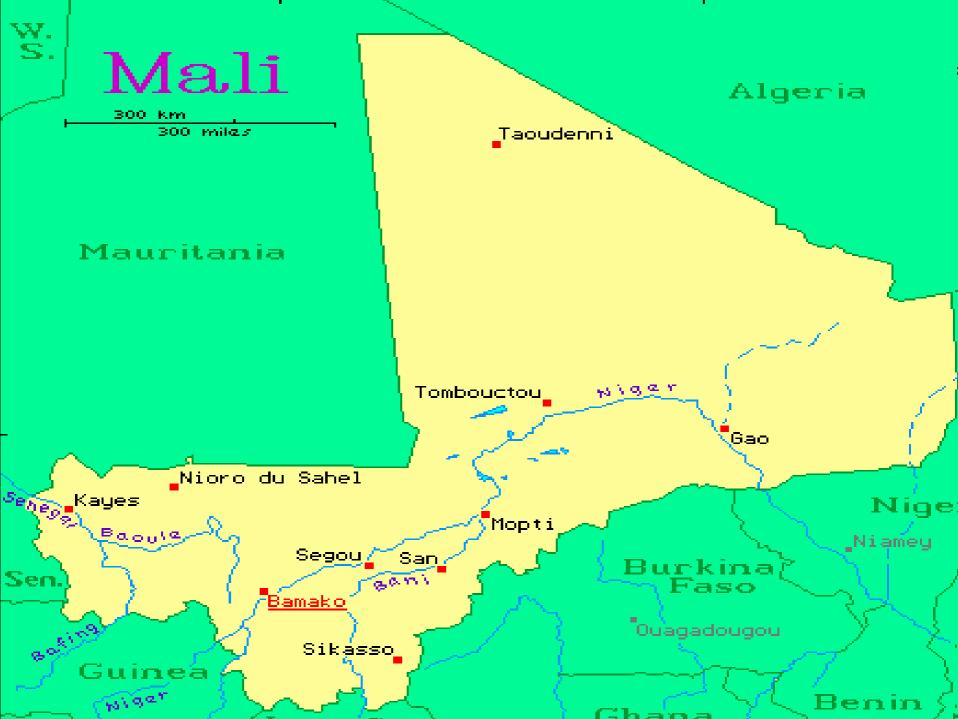
Directeur National des Routes du Mali

CONGRES MONDAIL DE LA ROUTE – PARIS DU 17 AU 21 SEPTEMBRE 2007



PRESENTATION DU PAYS ET DE SON RESEAU ROUTIER

SITUATION GEOGRAPHIQUE	AFRIQUE DE L'OUEST
SUPERFICIE	1 241 238 KM ²
SOUVERAINITE NATIONALE	22 SEPTEMBRE 1960
RESEAU ROUTIER (Actuel)	89 024 KM
- BITUME	3 748 KM
- TERRE (laterite)	15 946 KM
- RESEAU NON AMENAGE	69 542 KM



REPARTITION DU LINEAIRE DU RESEAU PRIORITAIRE

Régions administratives	routes revêtues	routes en terre
Kayes	756	913
Koulikoro	362	825
Sikasso	786	1016
Ségou	684	904
Mopti	558	555
Tombouctou	17	875
Gao	220	708
Kidal	0	841
District	87	0
total	3470	6637
total général		10107



Dans le domaine des transports en général et des routes en particulier, le Mali a adopté différentes politiques d'entretien routier.

Nous retiendrons:

-1960 - 1994:

l'entretien Routier était conçu et réalisé par l'administration des Travaux Publics à travers la Direction Nationale des Travaux Publics (DNTP) démembrée au niveau régional, en Directions Régionales (6 DRTP puis 8 DRTP avec la réorganisation administrative intervenue en 1980) et au niveau des cercles en Subdivision des Travaux Publics pouvant couvrir dans certains cas plusieurs cercles;

Cette période a été marquée par 5 Grands Projets Routiers.

- 1994 – 1998: Adoption de la déclaration de Politique Générale dans le secteur des Transports:

Cette politique se fixe comme objectif l'amélioration, la réorganisation complète de l'entretien routier et la mise en place de mécanisme garantissant le financement. Elle se décline en:

- a) réorganisation de la Direction Nationale des Travaux Publics en Direction Nationale des Routes chargée de la normalisation, de l'élaboration des éléments de politique, de programmation, du suivi, de la mise en place et de l'exploitation d'une banque de données routières;
- b) création d'une société de location de matériel (SLMTP);
- c) restructuration du Centre de Perfectionnement des TP en Institut National de Formation de l'Equipement et des Transports;
- d) relecture de ordonnance n° 13 CMLN portant classement du réseau routier
- e) L'exécution à terme de l'entretien routier par le secteur privé (allègement des procédures de passation de marchés d'entretien courant et de rapidité de règlement des factures, l'assurance d'un plan de charge à moyen terme pour les PME);
- c) réhabiliter et maintenir un réseau prioritaire d'infrastructures de transport; etc...



- -1998 2004: les reformes opérées sont:
- * Création de l'Autorité Routière (2002 démarrage effectif des activités de l'AR);
- * Gestion des travaux d'entretien routier à travers des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée à des agences (AGETIPE, AGETIER) jouissant de dérogation de passation et de gestion de marchés publics en attendant la création d'une agence spécialisée dans le domaine de l'entretien routier;
- * Recouvrement des charges d'infrastructures pour assurer le financement de l'entretien routier (taxe sur le carburant, péage, pesage, etc.) perception projetée pour courant 2005;
- * création d'un Service de Données Routières (gage de réussite de la réorganisation de l'entretien routier);
- * Création de l'AGEROUTE (opérationnalité prévue courant 2ième semestre 2004);

-2004 – 2008: Lettre de politique du secteur des transports dans le cadre du Projet d'Amélioration des Corridors de Transports (PACT):

Elle a été adoptée à la fin du Projet Sectoriel des Transports. Parmi les objectifs touchant l'entretien routier nous retiendrons:

- a) achèvement de la révision du cadre réglementaire et institutionnel de la DNTP avec des missions recentrées sur la programmation et la maîtrise d'ouvrage pour assurer la promotion du secteur privé dans la fourniture des services et l'exécution des travaux;
- b) la création de l'Agence d'Exécution des Travaux d'Entretien Routier (AGEROUTE);
- c) le recouvrement des charges d'infrastructures pour assurer le financement adéquat de l'entretien routier.

Ces actions concourent à accroître l'efficacité de l'entretien routier.



A partir de 1995, les efforts importants, consentis par le Gouvernement du Mali et les partenaires financiers, ont permis d'améliorer considérablement le réseau routier qui a absorbé la part du trafic ferroviaire qui connaissait des difficultés.

La concertation sectorielle organisée par le Gouvernement en juin 2006 a confirmé l'inscription du désenclavement intérieur et extérieur du pays dans les priorités.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté le Gouvernement a opté pour suivre la politique de développement et de modernisation du réseau routier. D'où l'adoption, pour la période 2007-2011, de la lettre de politique sectorielle dans le cadre du Second Projet Sectoriel des Transports (PST2).

2007-2011: Lettre de politique sectorielle dans le domaine des transports (PST 2): Les actions envisagées sont:

- a) Développement des infrastructures routières:
 - la réalisation des liens manquants des corridors de transports;
 - le développement des routes de désenclavement interne;
 - l'amélioration de l'accessibilité et la mobilité rurale.
- b) Réorganisation de l'entretien routier:
- création du Service des Données routières (SDR)
- mobilisation des ressources propres nécessaires au fonctionnement de la DNR, des DRR et du SDR.
- c) Amélioration du recouvrement des charges d'infrastructures routières
- l'amélioration du niveau des ressources propres de l'Autorité Routière redevances d'usage de la route;
- accroissement du budget global de l'entretien routier à hauteur de 14,5 milliards de FCFA d'ici 2008. [1€ = 655,98 FCFA]
- améliorer les capacités de gestion à travers un plan de formation continue (administration et secteur privé).

FINANCEMENT DE L'ENTRETIEN ROUTIER





EVOLUTION DU BUDGET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

ANNEES	BUDGET ALLOUE (Milliards FCFA)
2001	2,85
2002	4,77
2003	5,88
2004	7,45
2005	9,3
2006	11,5
2007	12,00
2008 (Prévisions)	14,5

EVOULTION DU BUDGET DE L'ENTRETIEN ROUTIER BUDGET (milliards FCFA) **ANNEES**

INTERVENTION DES ENTREPRISES ET BUREAUX D'INGENIERIE DANS LE DOMAINE DE L'ENTRETIEN ROUTIER (1)



A la suite de la déclaration de politique générale des transports, le gouvernement du Mali s'est engagé dans l'exécution des travaux d'entretien routier à l'entreprise privée en lieu et place des régies d'administration.

Des mesures d'accompagnement avaient été initiées, notamment:

- la création du Service de Location du Matériel qui n'a pas connu le succès espéré à cause de la vétusté du parc matériel hérité;
- la formation continue des acteurs du secteur privé. Le Centre de Perfectionnement des Travaux Publics, l'AGETIPE, les pays partenaires ont été d'un apport considérable.



Les premières expériences d'exécution des travaux d'entretien routier à l'entreprise privée ont été confiées en maîtrise d'ouvrage déléguée à des agences d'exécution créées avec l'appui de la Banque Mondiale dans les années 90 pour faire faire des travaux d'intérêt public en créant des emplois. Il s'agit de l'AGETIPE-MALI de 1994 à 1998 et en plus de l'AGETIER à compter de 2003. Ces agences disposent d'un répertoire de plus de 3000 entreprises et 100 bureaux d'ingénierie locaux qu'elles ont accompagné dans leur processus de création et de développement en mettant en application des procédures rapides, transparentes de passation et de gestion de marchés publics.

INTERVENTION DES ENTREPRISES ET BUREAUX D'INGENIERIE DANS LE DOMAINE DE L'ENTRETIEN ROUTIER (1)



L'année 2006 a vu le démarrage effectif des activités de l'AGEROUTE qui est l'Agence d'Exécution des Travaux d'Entretien Routier dotée du statut d'établissement public à caractère administratif dotée de l'autonomie de gestion. Elle signe des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Direction Nationale des Routes sur financement de l'Autorité Routière.

Elle consacre la fin du processus des réformes institutionnelles entreprises dans le secteur.

Il a été par ailleurs crée une cellule des travaux d'urgence (CETRU) pouvant être vite mobilisée dans le cas des travaux suite à des catastrophes naturelles (travaux d'urgence).



Le mécanisme mis en place de 1994 à nos jours a favorisé l'émergence de PME locales spécialisées dans l'entretien routier. Parmi celle-ci nous retiendrons:

Entrancia	intreprises :	Chiffres d'affaires en millions FCFA												
L	ili chi iges i	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
S	ITAC				213,80	194,24						532,76	835,10	1 943,77
E	GK				114,05	204,19				307,98	1 328,90	1 367,48	1 299,61	3 292,37
В	ILCO		41,98		97,92	200,00				87,71	291,76	220,50	170,54	580,10
E	TIC	120,30												592,33
G	ME	47,67		56,82							418,89			398,71
E	ITP B										130,00	1 017,15	649,06	873,26



Les réformes opérées dans le secteur des transports en général et dans le domaine routier en particulier ont favorisé la création de bureaux d'études reposant sur les compétences locales. Plus que les entreprises des travaux, ces bureaux ont connu une évolution notable. Une bonne dizaine de bureaux locaux créés en 1990, interviennent sur le marché sous-régional au Gabon, Bénin, Togo, Burkina, Niger, Côte d'Ivoire, Sénégal, en Guinée Bissao, etc...

EVOLUTION DE QUELQUES BUREAUX D'ETUDES (Suite)



Bureaux	Présent / Marché local	Présent / marché sous- régional		
SOCETEC	Oui	Oui		
GID	Oui	Oui		
CIRA	Oui	Oui		
GIC	Oui	Oui		
BETICO	Oui	Oui		
BETEC	Oui	Non		
BETRAP	Oui	Oui		
BEDIS	Oui	Non		
LOBOU CONSEILS	Oui	Oui		



conclusion

- L'Administration a été soulagée de la triple action (planification-programmation; exécution; et contrôle – supervision) et doit se consacrer desormais à la planification, à la recherche de financement, et à la supervision;
- Ces reformes ont conduit à une eclosion de PME(entreprises et bureaux d'etudes);
 - Pour ce qui concerne les entreprises, elles pourront bientôt evoluer vers les travaux de réhabilitation ;
 - Quant aux bureaux d'etudes ils ont etendu leurs prestations au niveau sous-régional et international;